Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 7 (1869)

Heft: 13

Artikel: La crise confessionnelle à Genève

Autor: Y.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-180364

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONEMENT:

Pour la Suisse: un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger: le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes;— au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne;— ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*.— Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

La crise confessionnelle à Genève.

Nous marchons sur un terrain brùlant, l'indifférence religieuse n'existe plus à Genève, on se passionne pour telle ou telle cause, on embrasse tel ou tel drapeau, et de la tribune (où presque chaque soir quelque orateur électrise un nombreux auditoire, composé en majeure partie de gens qui pensent comme lui), la discussion, en matière religieuse, passe dans les familles et dans toutes les réunions où la vie intellectuelle et morale n'est pas éteinte par l'abus du plaisir et par de grossiers instincts.

Après M. le professeur Buisson et les pasteurs qui ont répondu à ses attaques, le comte de Gasparin s'est fait entendre pour demander la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Au point de vue de l'orateur dissident, une rupture complète est absolument nécessaire pour rendre au Christianisme sa vitalité.

Ce discours, très brillant du reste, avait mis la quinzaine dernière le clergé catholique en liesse; déjà il se préparait à chanter un De profundis sur cette rivale dont il espère toujours hériter le temple de St-Pierre, objet de sa convoitise. Les journaux ultramontains répétaient à l'envi : « Le protestantisme genevois se meurt, il est à l'agonie; c'est M. de Gasparin lui-même qui montre sa faiblesse, c'est lui qui le condamne, nous ne sommes pas en cause. » Et là-dessus d'entonner un hosanna en l'honneur de l'Eglise de Rome, de l'infaillibilité du pape, etc.

Vendredi 19 courant, M. le pasteur Oltramare a relevé le gant qu'avait jeté le comte de Gasparin. L'assemblée avait lieu au Cirque. A huit heures, la salle brillamment éclairée était comble. Le grand nombre de dames qui assistaient à cette séance, témoigne de l'intérêt que les genevoises prennent généralement aux questions les plus sérieuses, et de la place honorable qu'elles occupent dans la société.

Définissant d'abord ce qu'on entend par la séparation de l'Eglise et de l'Etat, M. Oltramare a prouvé que nous possédons à Genève ce que rêvait le comte de Cavour, « l'Eglise libre dans l'Etat libre, » puisque tous deux ont une organisation distincte et ne sont attachés que par un fil : le traitement des pasteurs.

Or, ce que demandent à la fois les libres-penseurs et M. de Gasparin, ce n'est pas une séparation, c'est un divorce.

Passant aux arguments que les deux partis ex-

trêmes font valoir en faveur de cette rupture complète, M. Oltramare a démontré avec toute la clarté et la précision désirables, qu'on ne peut la souhaiter que dans les pays où il y a encore une religion d'Etat, religion oppressive qui gêne la liberté de conscience de ceux qui n'en font point partie.

Mais à Genève, rien de pareil, Dieu merci!

Mettant à nu les plaies religieuses des Etats-Unis, plaies que le comte de Gasparin semble ignorer, puisqu'il a pris l'Amérique pour modèle, M. Oltramare n'a pas craint d'aborder des questions qu'on laisse habituellement dans l'ombre: morcellement du christianisme, influence prépondérante de l'aristocratie financière sur les pasteurs qui demeurent dans une perpétuelle dépendance; portion notable de la population naissant, vivant et mourant en dehors de toute espèce de religion, par indifférence ou par pauvreté.

Sans rien dire de blessant pour personne, l'orateur a fait entrevoir à qui cette rupture profiterait. Chacun a deviné un évêque trônant à Genève, les processions encombrant les rues, les temples loués aux plus offrants, etc. Il n'en fallait pas davantage pour dégoûter nos corréligionnaires d'une innovation aussi préjudiciable à notre pays.

Aux applaudissements enthousiastes de son auditoire, M. Oltramare a pu juger que les protestants genevois n'ont aucune envie de détacher de l'Etat leur Eglise à laquelle ils sont sincèrement attachés, bien que M. de Gasparin l'accuse d'abriter l'incrédulité, l'indifférence et l'hypocrisie.

Comme tous les cœurs se sont associés à la parole émue de l'orateur, défendant avec tant de conviction et d'éloquence le libéralisme de l'Eglise nationale de Genève, laquelle n'exige aucune confession de foi, tient le pauvre pour l'égal du riche du berceau jusqu'à la tombe, et ne rejette personne, sachant qu'il appartient à Dieu seul d'absoudre ou de condamner.

Nous n'exagérons pas en affirmant que l'auditoire électrisé n'avait qu'un cœur et qu'une, âme. M. de Gasparin, qui assistait naturellement à la séance, a dû voir que ses opinions religieuses ont peu d'écho chez nous, républicains protestants; elles se rapprochent par trop de points du catholicisme dont nous avons secoué le joug.

Nous voulons avec M. Oltramare une Eglise indépendante de toute caste, une Eglise où règne une égalité absolue et dont le libre examen soit la base; c'est pourquoi l'auditoire a tellement applaudi aux paroles de clôture de cet émouvant discours.

« Vive l'Eglise nationale de Genève! »

Y.

Matériaux pour la carte géologique de la Suisse.

00000

6º livraison, comprenant le Jura vaudois et neuchâtelois, par M. Aug. Jaccard, professeur à l'Académie de Neuchâtel. Un vol. de texte et coupes et 2 cartes. Prix 40 fr.

La science géologique compte en Suisse de nombreux adeptes, ce qui est d'autant plus naturel que le sol de notre pays présente à lui seul le spectacle des plus grands bouleversements qu'ait subi l'écorce terrestre. Depuis longtemps les géologues éprouvaient le besoin de fixer sur une carte le résultat de leurs recherches et de montrer aux yeux les phénomènes si variés que présentent les roches de toute espèce, ou, comme disent les géologues, les terrains dont se compose notre sol. En 1808 parut une première carte géologique de la Suisse; plus tard, en 1825, Léopold de Buch compléta cet essai en se servant de la petite carte de Keller. Plusieurs géologues fixèrent sur des fragments de la carte de la Suisse le résultat de travaux partiels; MM. B. Studer de Berne, et Escher de la Linth firent paraître en 1855 une belle carte géologique de la Suisse, sortie des ateliers de M. Ziegler, de Winterthur. En 1859, l'Assemblée fédérale vota une subvention annuelle de 5,000 fr., aujourd'hui portée à 5,000 fr., en faveur de la Société helvétique des sciences naturelles, pour la publication d'une carte géologique dessinée sur la carte du général Dufour.

Quelques géologues se sont mis à l'œuvre et ont déjà fait paraître cinq livraisons de l'ouvrage intitulé: « Matériaux pour la carte géologique de la Suisse. » La sixième livraison comprenant le Jura vaudois et neuchâtelois, vient de paraître; elle renferme les travaux de notre compatriote M. Aug. Jaccard, professeur à l'Académie de Neuchâtel qui, mieux que tout autre géologue, s'est familiarisé avec les terrains de cette région.

Les deux cartes (feuilles XI et XVI de l'atlas fédéral) sont accompagnées d'un fort volume de texte, complété lui-même par une belle collection de coupes géologiques.

Une première partie de cet ouvrage traite de la région de la plaine vaudoise; une deuxième, de la réunion du Jura vaudois et neuchâtelois; une troisième est intitulée: considérations géologiques génèrales; et une quatrième: technologie ou partie pratique.

Toutes ces parties sont également intéressantes; plusieurs lecteurs s'arrètent particulièrement à la quatrième, qui parle des matières minérales, de matériaux des construction, du terrain sous le rapport agricole et de la théorie des sources. Cette quatrième partie est une innovation heureuse dans ce genre de publication.

Comme on le voit, ce n'est pas seulement de la science pure, dont les sommets arides sont inaccessibles au grand nombre.

La sixième livraison, ouvrage à bien des égards original, tient compte, surtout pour la région de la plaine, de tous les travaux des géologues qui, depuis le siècle passé, ont étudié cette partie du sol suisse. Elle vient satisfaire tous ceux qui désiraient ardemment ce travail d'ensemble et qui ne pouvaient réunir et coordonner les matériaux épars dans les recueils des sociétés de sciences naturelles ou dans d'autres publications.

La sixième livraison serait bien placée dans toute bibliothèque publique, même de village, où elle fournirait la réponse à bien des questions que vous adressent souvent de simples agriculteurs.

Ce travail est d'autant plus intéressant que son auteur a eu pour collége l'école primaire et, pour académie, son travail persévérant d'abord, et les nombreux et savants amis que son goût pour la science lui a donnés, et parmi lesquels il occupe une place des plus honorables. Il est encourageant pour plusieurs de voir que la clarté de la pensée, l'expression simple et correcte des idées ne sont pas l'apanage exclusif des études classiques, dont nous ne voulons pas, du reste, contester la sérieuse valeur.

Quand M. le professeur Renevier aura publié le travail analogue qu'il prépare sur les Alpes vaudoises, nous aurons une idée assez complète de la géologie du canton de Vaud.

L. MAYOR.



Progrès militaires.

On s'aperçut l'an dernier que la graine d'épinards, semée à profusion, poussait presque toute en carottes énormes. Ce singulier phénomène plongea dans la stupéfaction nos jardiniers fédéraux, qui furent d'avis de renoncer à ce mode de colonélisation.

C'est alors que le Conseil fédéral nous fit voir les étoiles, et qu'il mit la bride à notre état-major.

Jusqu'à ce jour l'autorité a négligé de faire donner un cours spécial d'astronomie fédérale. Il n'est cependant pas facile de s'orienter dans le ciel militaire de la Confédération. Le manque absolu de connaissances sur ce point de notre organisation expose nos milices à de regrettables erreurs. C'est ainsi que, peu au courant des dimensions des astres fédéraux, il leur arrive parfois de prendre une simple nébuleuse pour un astre de premier rang.

Il y a là une lacune qu'il importe de combler.

Nous ne saurions assez conseiller au pouvoir exécutif de poursuivre, en l'achevant, son œuvre astronomique. Ne serait-il pas grandiose de classer notre armée en constellations! Genève rentrerait dans la constellation d'Orion, et Berne dans la Grande-Ourse. Nous soumettons cette idée aux astres de notre firmament, illuminé un instant par l'éclair d'une étoile filante, celle de M. Welti.

Fier de ses succès, emporté par son zèle, le département militaire se mit à chercher un nouvel aliment pour sa fébrile activité. Il descendit dans les profondeurs de la chapellerie nationale, dont il sonda tous les mystères. Après un difficile et pénible travail, Ch. Welti mit au jour un superbe produit.

C'était une coiffure, emblême ingénieux de nos goûts centralisés.

Casque par ses bords, képi par sa forme, chapeau par la tournure et pot dans son ensemble, le casque-képi-chapeau est une belle combinaison de types bien divers. S'il n'en a pas les avantages, il en réunit les inconvénients. Sa laideur convenable répond aux vœux de nos confédérés.

Admirez, chers lecteurs, les lignes et la coupe du nouveau couvre-chef, avant qu'on ait changé sa forme et modifié les contours de sa triple visière. Car si l'on en croit quelques indiscrétions, il se poursuivrait dans la Suisse allemande de secrètes expériences sur un nouveau képi-tente-abri, qui répondra complétement aux exigences de la tactique moderne et des fournisseurs.

Les nouvelles armes ont jeté dans la stratégie de nombreuses perturbations. Chacun sait que la cavalerie est aujourd'hui d'une utilité douteuse. Avec la sagacité qui lui est habituelle, le Conseil fédéral s'en est bien aperçu. Aussi, craignant de